

Image not found or type unknown



Probleme avec mon veterinaire!!urgent

Par **SANDY159**, le **25/11/2008 à 15:04**

meme si j'ai réglé ma facture en especes, est ce que le fait qu'il est marqué sur celle ci "NET A PAYER: 116,10 euros" puis "REGLE CE JOUR: 116,10 euros" et "RESTE DU: 0,00 euros", prouve bien que j'ai réglé cette facture juridiquement??? car mon veterinaire me harcele, pretextant que je ne lui ai pas réglé! merci pour vos reponses, cest assez urgent il compte me mettre a l'huissier!!!